

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de treillis soudés en acier originaires de la République populaire de Chine et de Turquie

Base juridique : règlement d'exécution (UE) 2026/2022 de la Commission du 10.09.2026 – [JO L du 11.09.2026](#).

Type de mesure : enregistrement des importations de treillis soudés en acier originaires de la République populaire de Chine et de Turquie en vue de permettre la perception de droits antidumping sur les importations soumises à enregistrement.

Entrée en vigueur : 12.09.2026.

Produit(s) concerné(s) : grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils lisses, non revêtus, ou zingués ou recouverts d'autres matières, présentés en rouleaux ou non, galvanisés ou non.

Nomenclature(s) : codes NC 7314 20 90, 7314 31 00 et 7314 39 00.

Pays : Chine, Turquie.